

CHILI

Droits humains : il reste beaucoup à faire d'ici 2010

Index AI : AMR 22/007/2005

ÉFAI

Embargo : mercredi 2 novembre 2005 (16 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans une lettre ouverte publiée aujourd'hui, la secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan, a lancé un appel à la candidate et aux candidats aux prochaines élections présidentielles, pour qu'ils fassent des droits humains une priorité de leur campagne.

«Le Chili a connu, ces dernières années, un certain nombre d'évolutions positives en matière de respect des droits humains, a déclaré Amnesty International. Il reste cependant beaucoup à faire.»

«La candidate et les candidats à la Présidence sont confrontés à un défi majeur dans ce domaine, à un moment où, notamment, le Chili s'apprête à fêter le bicentenaire de son indépendance. La seule façon de relever ce défi est de formuler des propositions concrètes et d'agir.»

La lettre ouverte de l'organisation indique bien l'importance de la question des droits fondamentaux dans ces élections présidentielles et la nécessité d'adopter un véritable «Programme national des droits humains».

«Il est crucial que le pays se dote d'un Programme national des droits humains, s'il veut pouvoir se développer en tournant le dos à la violence, à la discrimination et à l'impunité.»

«Toute proposition en ce domaine doit partir du principe que tous les droits humains sont indivisibles et indissociables, et qu'il est impossible de déroger aux engagements contractés au titre du droit international.»

Amnesty International formule dans sa lettre ouverte une série de recommandations à l'adresse de la candidate et des candidats aux élections présidentielles, leur demandant notamment :

- o d'abroger immédiatement la Loi d'amnistie ;
- o de ratifier le Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le Statut de Rome, qui crée la Cour pénale internationale ;
- o de souscrire et d'adhérer à un traité international sur le contrôle des armes et de prendre des mesures pour que le commerce et la détention des armes de petit calibre soient mieux contrôlés ;
- o de veiller à l'intégration effective des questions relatives aux droits humains dans l'enseignement, en particulier dans la formation des membres des forces de sécurité et du maintien de l'ordre ;
- o de garantir le respect des droits humains dans le cadre de l'application des accords conclus, entre autres des traités de libre échange ;
- o de veiller à la protection réelle de certains droits fondamentaux, comme le droit à la santé et le droit à l'éducation ;
- o de prendre des mesures pour l'amélioration des conditions de détention dans les établissements carcéraux.

Complément d'information

Les élections présidentielles chiliennes auront lieu le 11 décembre 2005.

Amnesty International, par l'intermédiaire de son bureau à Santiago, a demandé à rencontrer les différents candidats à la Présidence (Michelle Bachelet – *Concertación* ; Tomás Hirsch – *Juntos Podemos* ; Joaquín Lavín et Sebastián Piñera – *Alianza por Chile*), afin de leur remettre et de leur présenter les recommandations formulées dans la lettre ouverte de sa secrétaire générale, et d'aborder, plus généralement, les questions qui préoccupent l'organisation concernant la manière dont sont traités les droits humains au Chili.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>